

Séance publique du 14 février 2005

Délibération n° 2005-2479

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Lyon 9°

objet : **Grande rue de Vaise - Réaménagement - Individualisation d'autorisation de programme pour la phase travaux**

service : Direction générale - Missions territoriales - Vaise

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 janvier 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La grande rue de Vaise est la principale artère commerçante de Vaise. Le comité de pilotage du 26 janvier 1998 avait validé le principe de son réaménagement, compte tenu des dégradations de la voirie et du mobilier urbain anarchique et obsolète. Cette opération avait néanmoins été différée pour ne pas augmenter les difficultés de fonctionnement du quartier liées aux travaux Marietton-Valmy.

Le principe de requalification de la grande rue de Vaise a été réaffirmé par l'inscription de l'opération à la programmation pluriannuelle des investissements 2002-2007 et le Conseil du 16 décembre 2002 a approuvé le lancement des études.

En accord avec les concessionnaires, qui n'ont pas encore achevé toutes les interventions de rénovation de leurs réseaux, les travaux de réaménagement ont été reportés en 2005-2006 pour limiter l'impact des travaux.

Compte tenu de l'importante activité commerciale de la rue, les travaux devront se réaliser suivant le phasage le moins contraignant pour les commerçants.

La désignation du maître d'œuvre

Lors de sa séance du 16 décembre 2002, le conseil de Communauté a approuvé le lancement d'un concours afin de désigner le maître d'œuvre de cette opération et a individualisé une autorisation de programme partielle de 150 000 €.

Après avis du jury et négociations par la personne responsable du marché, le Bureau délibératif du 4 octobre 2004 a attribué le marché de maîtrise d'œuvre à l'équipe Poëtte-Opus-Pelosse-Lea pour un montant de 114 712,50 € TTC.

Le périmètre opérationnel

Le périmètre d'intervention concerne la grande rue de Vaise, de la place Valmy à la rue Saint Pierre de Vaise, ainsi que la rue des Monts d'Or, entre la place du marché, la rue Marietton et le passage Charavay.

Les délais de réalisation

- 1er trimestre 2005 : études (avant-projet et projet),
- février 2005 : lancement des procédures d'appels d'offres travaux,
- de septembre 2005 à juillet 2006 : travaux de voirie avec une interruption pendant la période des fêtes de fin d'année (décembre 2005).

Le cadrage financier

L'estimation globale de l'opération s'établit à 1 005 000 € TTC incluant :

- frais de maîtrise d'ouvrage : plan topographique, sondages, assistance maîtrise d'ouvrage, coordination sécurité prévention santé (CSPS), frais de communication, frais de publicité de lancement d'appel d'offres	90 000 € TTC
- frais de maîtrise d'œuvre : correspondant au marché de maîtrise d'œuvre	115 000 € TTC
- travaux d'aménagement de voirie	800 000 € TTC

Compte tenu de l'autorisation de programme déjà votée (150 000 €), l'autorisation de programme complémentaire s'établirait à 855 000 € TTC.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme le 20 décembre 2004 et du Bureau restreint le 10 janvier 2005 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve le programme de travaux de réaménagement de la grande rue de Vaise à Lyon 9° et son coût prévisionnel global estimé à 1 005 000 € TTC.

2° - L'autorisation de programme individualisée le 16 décembre 2002 sur l'opération n° 765 - Lyon 9° : grande rue de Vaise est complétée pour un montant total supplémentaire de 855 000 € en dépenses, selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

- 480 000 € en 2005,
- 375 000 € en 2006.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,